

Activité cycliste à la Retraite Active

L'activité cycliste a repris à Cesson Retraite Active... Mais avec quelques consignes liées au Covid :

Vous devez avoir un masque avec vous et le porter à chaque fois que la distanciation physique (2m) n'est pas possible (départ, toilettes, incident...)

Le port du masque n'est pas obligatoire pendant la pratique car vous respectez une distance de 2m entre 2 cyclistes.

Une personne du groupe doit noter la liste des présents pour faciliter la recherche de cas contacts si nécessaire.

Un nouveau calendrier des sorties a été établi avec une reprise progressive de l'activité...

A bientôt.

Christian Pirou, responsable Activité Cycliste.